

EQUI-CONVERTIBLES

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE - SICAV DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30/09/2024

EQUIGEST



Sommaire

Informations concernant les placements et la gestion	4
Rapport d'activité	9
Rapport du commissaire aux comptes	15
<u>COMPTES ANNUELS</u>	
Bilan	20
Actif	20
Passif	21
Compte de résultat	22
<u>ANNEXE</u>	
Stratégie et profil de gestion	25
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	26
Règles & méthodes comptables	27
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	29
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	30
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	31
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	32
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	32
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	32
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	33
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	34
Exposition directe sur le marché des devises	35
Exposition directe aux marchés de crédit	36
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	37
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	38
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	39
Créances et dettes - ventilation par nature	39
Frais de gestion, autres frais et charges	40
Engagements reçus et donnés	41
Acquisitions temporaires	41
Instruments d'entités liées	42
Détermination et ventilation des sommes distribuables	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	43
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	44
Inventaire des actifs et passifs	45
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	48
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	50

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	51
Synthèse de l'inventaire	52
Informations SFDR	53
Comptes annuels au 29/09/2023	63

Société de gestion	EQUIGEST 153, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIETE GENERALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes.
Commissaire aux comptes	KPMG AUDIT SA Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense. Représenté par Monsieur Christophe COQUELIN
Commercialisateur	EQUIGEST
Conseil d'administration de la Sicav	
Président :	Monsieur Hugues FOURNIER
Directeur Général :	Monsieur Pierre-Xavier CROCICCHIA
Directeur de la Sicav :	Monsieur Pierre-Xavier CROCICCHIA
Administrateurs :	Monsieur Pierre-Xavier CROCICCHIA Madame Béatrice CROCICCHIA F.G.C., représentée par Monsieur Bruno HERTZ

Informations concernant les placements et la gestion

Classification :

Néant

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

- Résultat net : La SICAV capitalise son revenu net.
- Plus-values nettes réalisées : La SICAV capitalise ses plus-values nettes réalisées.

Garantie :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres ou du collatéral espèces.

Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Les décotes appliquées au collatéral reçu prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées

Objectif de gestion :

L'objectif de la gestion consiste à surperformer l'indice Refinitiv Eurozone CB Hedged (EUR).

Equigest souhaite promouvoir la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion. Ces critères sont intégrés dès l'analyse préalable qu'il fait des sociétés dans lesquelles le fonds pourrait investir.

Indicateur de référence :

Cet indice de Refinitiv [Ticker Bloomberg : UCBI23] est constitué d'un échantillon représentatif d'obligations convertibles européennes (coupons réinvestis) dont les pondérations respectives sont fonction de l'encours de chaque émission. Le risque de change est intégralement couvert dans les cas où l'indice est composé d'obligations convertibles libellées en devise autre que l'Euro.

Information concernant l'indicateur de référence utilisé par la SICAV effectuée en conformité avec les dispositions du Règlement UE 2016/1011.

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice de référence n'intègre pas de critères ESG dans sa définition.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégie utilisée pour atteindre l'objectif de gestion

La gestion de la sicav Equi-convertibles va se focaliser à la fois sur des paris sur les sous-jacents actions et sur des positionnements crédit pour délivrer de la sur-performance par rapport à son benchmark.

La gestion de la SICAV est discrétionnaire. Elle va porter principalement sur des obligations convertibles européennes mais également sur des obligations classiques. Au moins 75% de l'actif de la SICAV sont investis sur des obligations convertibles. Entre 20% et 30% de l'actif peuvent être investis au titre de diversification sur des obligations d'entreprise (« corporate »), des obligations à haut rendement ou des « preferred securities ». Dans cette poche de diversification, la part des obligations « corporate » ou preferred securities n'excède pas 20% de l'actif, celle des obligations à haut rendement (High Yield) reste inférieure à 10%.

La SICAV est gérée dans une fourchette de sensibilité au taux d'intérêt de 0 à 5.

De même, la SICAV pourra également être investie sur des actions dans la limite de 10% de son actif net. A l'intérieur de cette enveloppe, il est possible d'utiliser des options sur actions étant entendu que les positions ouvertes seront des positions acheteuses.

Compte tenu du poids des obligations convertibles dans la SICAV, il convient de revenir rapidement sur les principales caractéristiques d'une OC (obligation convertible).

Le prix d'une OC est sensible à plusieurs paramètres : la valeur du sous-jacent action, le spread de crédit de l'émetteur, la volatilité implicite de l'option de conversion, le taux d'intérêt sans risque.

Une OC peut avoir différents profils selon la valeur de son sous-jacent action :

- un profil quasi-obligataire : le prix de l'OC varie peu avec celui du sous-jacent, l'OC se comporte presque comme une obligation à taux fixe.
- un profil mixte : c'est le profil le plus intéressant d'un point de vue technique car la convexité du produit est optimale (protection à la baisse et meilleure participation à la hausse).
- un profil quasi-action : la protection en cas de baisse du sous-jacent action est faible, ces convertibles s'apparentent à des actions à faible delta.

De tous ces paramètres, c'est essentiellement sur des choix concernant les sous-jacents actions et des expositions sur le crédit de certains émetteurs que la SICAV va pouvoir délivrer de la sur-performance. Les investissements sur des convertibles mixtes sont privilégiés tant que cela est possible compte tenu des biais inhérents au marché des convertibles. Les convertibles dont le profil est devenu trop obligataire ou trop action sont vendues. Ces obligations sont si possible remplacées par des convertibles mixtes.

Le choix des sous-jacents actions (au sein de l'univers restreint des OC) relève d'une analyse fondamentale. Cette analyse intègre des critères de rentabilité, de croissance du chiffre d'affaire, de valorisation absolue et relative par rapport aux autres valeurs du secteur. Notre analyse va s'arrêter sur la qualité du management, la structure de bilan de la société ainsi que sur sa capacité à conserver une bonne profitabilité en cas de retournement cyclique.

Par souci de diversification, l'exposition action sur un sous-jacent action ne peut excéder 5% de l'actif de la SICAV.

Les paris sur la dette des entreprises sont le fruit d'une analyse crédit spécifique.

Les problématiques d'endettement de l'entreprise sont analysées et comparées à celles d'autres acteurs du même secteur. Ces choix vont se traduire par des investissements sur des obligations convertibles à profil très obligataire, des obligations, des preferred securities ou des obligations à haut rendement.

Ces investissements de type obligataire permettent d'accroître considérablement le rendement global du portefeuille mais en contre-partie vont accroître la sensibilité au risque de crédit et de taux.

La SICAV n'a pas vocation à neutraliser certains risques : La sensibilité action demeure et représente l'intérêt de la gestion convertible.

La sensibilité au risque de variation de taux d'intérêt peut être neutralisée par la vente de futures de taux (contrats BUND, BOBL ou SCHATZ).

Le risque de change peut être neutralisé par des swaps de changes même si les fluctuations du Franc Suisse ou de la Livre Sterling face à l'Euro sont de faible amplitude.

Afin de gérer sa trésorerie, la SICAV pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM et FIA.

Dans le cadre de son fonctionnement normal, la SICAV peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

Afin de réaliser son objectif de gestion, la SICAV pourra effectuer des prises et mises en pension.

Le process de gestion de la SICAV respecte la politique d'investissement responsable d'Equigest. Il applique d'une part une politique d'exclusions ciblées sur certains secteurs d'activité et une sélection de titres en évitant ceux émis par des groupes présentant des risques extra-financiers importants (le détail de cette politique d'investissement responsable est disponible sur le site www.equigest.fr)

La SICAV est soumise à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

2. Principales catégories d'actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Actions : Oui, dans la limite de 10% de l'actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Au moins 75% de l'actif de la SICAV sont investis sur des obligations convertibles européennes. La SICAV pourra également détenir hors obligations convertibles :

- des obligations d'émetteurs publics ou privés européennes,
- des obligations synthétiques, dans la limite de 25% de l'actif de la SICAV,
- des preferred securities ou obligations corporates européennes, dans la limite de 20% de l'actif de la SICAV,
- des obligations à haut rendement européennes, dans la limite de 10% de l'actif de la SICAV.

Actions ou parts d'autres OPCVM ou FIA :

La SICAV pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPCVM suivants :

- OPCVM européens dont français
- FIA français ou étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R 214-13 du COMOFI
- OPCVM ou FIA français gérés par Equigest

3. Instruments dérivés

Dans la limite d'une fois l'actif, le gestionnaire pourra investir sur les instruments de dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- réglementés ;
- organisés ;

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action ;
- taux ;
- change ;
- crédit ;

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture ;
- exposition ;

Nature des instruments utilisés :

- futures ;
- options ;
- change à terme ;

4. Titres intégrant des dérivés

Obligations convertibles

5. Dépôts

La SICAV n'effectuera pas de dépôts.

6. Emprunts d'espèces

Dans le cadre de son fonctionnement normal, la SICAV peut se trouver ponctuellement en position débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif net.

7. Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres

Dans les limites fixées par la réglementation et afin de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV pourra effectuer les opérations suivantes :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

• **Risque de baisse lié au sous-jacent** : l'OPCVM étant principalement investi en obligations convertibles, une baisse des sous-jacents va entraîner une baisse de la valeur liquidative. De même, si les actions détenues en direct baissent, la valeur liquidative du portefeuille baissera.

• **Risque de crédit** : Il s'agit du risque de baisse des titres émis par un émetteur, ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi la SICAV peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative. Ce risque sera d'autant plus important

que la SICAV pourra investir dans des titres preferred securities à titre accessoire et dans titres à haut rendement présentant des caractères spéculatifs.

• **Risque de taux d'intérêt** : Cette exposition se traduit pour la SICAV par une fourchette de sensibilité de 0 à 5. La sensibilité mesure la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. Une sensibilité de 5 se traduit ainsi, pour une hausse de 1% des taux, par une baisse de 5% de la valeur liquidative de l'OPCVM.

• **Risques liés aux investissements en obligations convertibles** : La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau de taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

• **Risque de baisse lié à la volatilité implicite des obligations convertibles** : la baisse des volatilités implicites des obligations convertibles entraîne une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

• **Risque de perte en capital** : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

• **Risque de gestion discrétionnaire**: Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

• **Risque de change** : Il s'agit du risque de baisse des devises par rapport à la devise de référence de la SICAV, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

• **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés** : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

• **Risque de contrepartie**: La SICAV utilise des instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement la SICAV à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

La réalisation de ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de la SICAV.

• **Risque de Haut Rendement («High Yield»)**: Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs» qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés mais peuvent, en cas de dégradation, diminuer significativement la valeur liquidative de l'OPCVM. Les titres non notés qui seront sélectionnées rentreront majoritairement de la même manière dans cette catégorie et pourront présenter des risques équivalents ou supérieurs du fait de leur caractère non noté.

• **Risque actions**: Les variations du marché actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net de la SICAV pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de sa valeur liquidative.

• **Risque en matière de durabilité** : il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. La valeur des investissements tant de taux qu'actions pourra baisser si un de ces évènements se réalise.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Tous souscripteurs.

La SICAV s'adresse à une clientèle qui souhaite bénéficier de la performance des obligations convertibles.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cette SICAV dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée recommandée de placement mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de la SICAV.

La SICAV pourra servir de support à des contrats d'assurance-vie en unités de compte.

Durée de placement recommandée : Supérieure à deux ans.

Indications sur le régime fiscal :

La SICAV n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés. Le régime fiscal applicable aux sommes distribués par la SICAV ou aux plus ou moins values latentes ou réalisées par la SICAV dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur et/ou de la juridiction d'investissement des fonds.

Si l'investisseur a un doute sur sa situation fiscale, il est conseillé de s'adresser à un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion ou du site internet : www.equigest.fr
- Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès d'EQUIGEST - 153 rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris ainsi que sur le site internet : www.equigest.fr
- Date d'agrément par l'AMF : 03 août 1999
- Date de création de la Sicav : 09 septembre 1999

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Rapport de Gestion annuel d'Equi-Convertibles au 30 septembre 2024 :

Environnement global

1. La gestion de l'inflation par les banques centrales

L'exercice écoulé a été marqué par le début de la fin des politiques restrictives menées par les banques centrales pour lutter contre l'inflation.

Rappelons que cette inflation était apparue à la suite de la crise du Covid. La diminution du commerce qui en avait résulté avait conduit à une forte montée des prix. Les gouvernements avaient soutenu leurs citoyens en leur donnant du pouvoir d'achat, mais ces derniers n'ont pu l'utiliser qu'avec retard, générant un rebond excessif de l'activité et des prix en sortie de crise. Par ailleurs, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a complété cette perturbation par un choc sur les prix de l'énergie.

Une partie de cette inflation est retombée d'elle-même, avec la reprise des échanges commerciaux, et le rééquilibrage des fournitures d'énergie vers des pays non touchés par la guerre.

Mais les différents acteurs ayant obtenu des augmentations de salaire pour compenser l'inflation, ceci a provoqué une inflation « de second tour ». C'est pour lutter contre cette inflation que les banques centrales ont dû maintenir durablement des taux directeurs élevés, pour limiter au plus juste la croissance.

La banque centrale américaine a ainsi fixé son taux principal de refinancement à 5,5% pendant presque tout l'exercice 2023-2024 du fonds. Elle a résisté aux critiques annonçant la récession qu'elle allait provoquer si elle ne baissait pas ses taux. Ce choix, qualifié de politique de « higher for longer », semble avoir fonctionné. En septembre, elle a finalement abaissé son taux de 0,5% pour revenir à 5%, décision prise plus pour éviter des risques de retour du chômage que pour concrétiser une cible atteinte sur le niveau de l'inflation.

Pour la BCE située dans une zone économique moins dynamique, le taux principal était déjà à son maximum de 4,5% en début d'exercice. Ce niveau a été maintenu jusqu'en juin 2024, date d'une première baisse de 0,25% au vu des progrès de la désinflation, suivie d'une autre de 0,60% en septembre 2024 pour atteindre 3,65% en fin d'exercice.

Les niveaux d'inflation ont évolué de la façon suivante :

Aux Etats-Unis, de 3,7% en septembre 2023, l'inflation globale a baissé pour atteindre 2,4% fin septembre 2024, mais avec deux phases de rebond en décembre 2023 et mars 2024 dues à l'instabilité des éléments volatils de l'indice. L'inflation core a par contre baissé régulièrement de 4,1% à 3,3%. Même si l'objectif de 2% est encore loin, la constance de cette orientation baissière a eu un effet rassurant auprès de l'ensemble des acteurs.

En zone euro, de 4,3% en septembre 2023 à 1,7% un an plus tard, l'inflation globale a baissé fortement avec également deux phases de rebond en décembre 2023 et en mai 2024. L'inflation core a baissé de 4,5% à 2,7%, mais avec un rebond entre mai et août 2024, ce qui démontre un effet de second tour encore présent dans les prix jusqu'à l'été.

2. Le risque de récession

Dans leurs choix de politique monétaire, les banques centrales ont pris très au sérieux les risques de récession.

Au deuxième semestre 2023, les économies profitaient d'un fort rebond de la croissance grâce aux différentes stimulations en réponse à la crise Covid. Cependant, on a pu observer une divergence entre les économies chinoises et des Etats-Unis qui avaient encore un niveau de croissance supérieur à 2% (4,9% 3,4% 1,4% 2,9% en données trimestrielles annualisées pour les Etats-Unis et des chiffres supérieurs à 4,7% pour la Chine), et les économies de la zone euro, qui venaient tangenter le zéro (0% 0,1% 0,4% 0,6 en glissement annuel sur les quatre trimestres de l'exercice), voire qui entraient en récession technique à l'instar de l'Allemagne (-0,4% -0,2% -0,2% 0% toujours en glissement annuel).

Le pire a donc été évité, même si la situation a été plus favorable pour les pays plus libéraux.

Les prévisions pour 2025 (source SG au 4 octobre 2024) restent favorables pour les Etats-Unis, +2,1% et la zone euro, +1,0% avec toujours cette même hiérarchie au bénéfice des Etats-Unis. La Chine continue à faire la course en tête, +4,5% avec des données pas forcément comparables.

3. Les finances publiques

Si la période de hausse des taux a mis en difficulté les entreprises structurellement endettées comme celles du secteur immobilier, elle a également fait ressortir le sujet de l'endettement des Etats.

Parmi les pays de la zone euro, la Grèce, l'Italie, l'Espagne ou la France sont les plus endettés. Après la parenthèse des taux bas entre 2015 et 2020, la préparation de budgets équilibrés est devenue plus difficile, particulièrement pour la France où le sujet est devenu important en 2024 avec un risque réel de dégradation de la notation financière.

Aux Etats-Unis, les problèmes récurrents d'augmentation du plafond de la dette ont également mis en lumière la question de l'endettement qui s'accumule. Bien qu'aucune difficulté ne soit à redouter pour la première économie mondiale, le ratio de dette / PIB a désormais atteint les 120%.

Environnement de marché

1. Les actions ont bien progressé

Les marchés actions ont bénéficié en fin d'année 2023 des bons résultats des sociétés et d'une anticipation de baisses des taux à long terme, dès que les chiffres d'inflation ont été bons, qui a amélioré la valorisation d'un certain nombre de sociétés.

Puis, les banques centrales ont préféré envoyer un message fort pour ne pas laisser la conjoncture alimenter l'inflation, et provoquer une remontée des taux qui a entraîné des retracements de prudence, dès mars au Japon, en mai pour la zone euro et en juillet pour les autres zones.

Les actions américaines ont réalisé une progression de +29,4% pour le S&P 500, dividendes réinvestis en euros et de 31,6% pour le NASDAQ dividendes réinvestis en euros. Les « 7 magnifiques » valeurs technologiques ont particulièrement performé, expliquant la quasi-totalité de la hausse à elles seules.

En zone euro, l'Eurostoxx 50 dividendes réinvestis a signé une excellente performance de 23,7% sur l'exercice, alors que la France a moins brillé avec 10,4% pour le CAC 40 dividendes réinvestis.

Sur la même période, le Nikkei dividendes réinvestis en euros gagnait 19,9% avec un point haut atteint en mars 2024 si l'on fait abstraction d'une hausse brutale et non durable en septembre.

Les actions des pays émergents ont également bénéficié de la même tendance, +20,0% en euros dividendes réinvestis.

2. Les taux ont baissé de façon chaotique

La confirmation du ralentissement économique et d'un début de désinflation en début d'exercice explique la forte baisse des taux, de l'ordre de 1% sur les taux à long terme allemands. Mais le maintien par les banques centrales de taux directeurs élevés pour lutter contre l'inflation de second tour a fait comprendre aux investisseurs qu'ils avaient été trop rapides dans leurs attentes. Les taux sont repartis par contrecoup en sens inverse et ont considérablement atténué la tendance baissière jusqu'en juin, avant de repartir clairement à la baisse pendant l'été.

Le taux de swap qui sert de référence pour le pricing des obligations privées, a suivi ce mouvement, passant de 3,37% à 2,26%. En évolution relative, il a permis de faire ressortir la bonne qualité perçue par les investisseurs des dettes allemandes et américaines dont les taux sont restés constamment plus bas, et la perte de qualité de la dette française, qui à partir de juin s'est écartée de plus de 40 pb du taux de swap sans corriger cette défiance depuis.

Les évolutions de taux, globalement baissières sur l'exercice, expliquent une performance positive des différents indices d'obligations gouvernementales. L'indice Bloomberg Barclays des obligations d'état de la zone euro toutes durées a gagné 10,4% sur l'exercice. L'indice d'obligations d'état de la zone euro restreint aux maturités 5-7 ans, a également gagné 9,6%.

L'anticipation par les opérateurs d'un retour à la normale a également eu pour conséquence une désinversion progressive de la courbe des taux. L'écart entre les taux 2 ans et 10 ans des swaps est ainsi revenu de -42 pb à +5 pb sur l'exercice. C'est la baisse des taux directeurs dans les mois à venir qui permettra à la courbe de reprendre une pente plus normale.

3. Le crédit

L'écart entre le taux sans risque (le taux de swap ou le taux d'état pouvant être retenus) et le taux de rendement d'une obligation privée, est appelé « spread de crédit » ou « prime de risque obligataire ».

Avec la bonne tenue de la conjoncture et la progression des marchés actions, on a assisté à un resserrement des spreads entre octobre 2023 et avril 2024, de 150 pb à 95 pb de spreads sur emprunts d'états pour les obligations privées de bonne qualité et de 340 pb à 175 pb pour les obligations à haut rendement.

Le constat d'un ralentissement suffisant pour calmer l'inflation a par la suite créé les conditions d'un élargissement limité entre avril 2024 et septembre 2024, de 95 pb à 110 pb pour les obligations privées de bonne qualité et de 175 pb à 250 pb pour les obligations privées à haut rendement.

En termes de performance, pour la partie investment grade, l'indice Bloomberg Corporate a pu progresser de 9,9% sur l'exercice alors que pour l'indice high-yield le resserrement de la prime de risque a été très supérieur à la hausse des taux et la progression a été de 10,5%. Il faut noter que les obligations privées ayant une durée plus courte que les emprunts d'état, le resserrement du spread sur les obligations privées de qualité n'a pas permis de compenser l'écart de sensibilité, alors que la réduction du spread sur les obligations à haut rendement a permis de compenser le manque de sensibilité.

4. Les devises

Sur l'exercice, l'euro a progressé de 5,3% contre dollar sans que cette variation soit très significative, en-dehors de l'anticipation d'une baisse des taux plus forte à venir aux Etats-Unis qu'en zone euro.

L'euro a perdu 2,7% contre franc suisse sur la période, mouvement récurrent, l'économie suisse se renforçant pour des raisons d'écart de croissance favorable et de situation d'endettement plus saine.

L'euro a gagné 1,3% contre yen, dans un exercice où l'évolution de la devise a été heurtée suite à la décision de la banque centrale du Japon fin juillet de soutenir le yen. Auparavant, l'euro avait atteint un gain de 10,8%.

Politique d'investissement

L'exercice 2024/2023 s'achève sur une performance nette de +6,77% pour la SICAV Equi-Convertibles, contre +10,64% pour l'indice de référence, le Refinitiv Eurozone Hedged CB (EUR) [UCBIFX23].

Sur cette période, la classe d'actifs réalise l'objectif d'une performance juste supérieure à celle des obligations corporates qui avancement de +9,07% selon l'indice Bloomberg EuroAggregate Corporate 3-5 ans. Les marchés actions ont progressé de +20,02% selon l'indice Euro Stoxx Net Return Euro au cours de la période.

Le bilan 2024 à date du marché primaire fait état d'un volume d'émission anémique en ne rassemblant que 5 Mds d'obligations convertibles. Ce montant est nettement inférieur aux 16,5 Mds € d'obligations convertibles qui ont été remboursées au cours de la période. Ce constat est spécifique à l'Europe et contraste avec le dynamisme du marché primaire aux Etats-Unis.

La taille du marché des obligations convertibles européennes s'est contractée à 57 milliards € et 144 émissions, qui se compare à 63 milliards et 160 émissions en début d'exercice. Par conséquent, le marché dispose d'une forte capacité à absorber les émissions qui se présenteront au cours de l'année qui vient. Entre les arrivées à échéance et les potentielles conversions en actions, le montant qui sera remboursé par les émetteurs aux investisseurs pourrait atteindre 13 milliards € en 2025.

L'écart de performance entre la SICAV Equi-Convertibles et l'indice Refinitiv Eurozone Hedged CB (EUR) s'est creusé tout au long de l'exercice 2024/23, et se solde par un écart de -3,87% net de frais.

La performance relative de la SICAV Equi-Convertibles a été affectée par les risques de crédit qui ont impacté la valorisation de certaines obligations convertibles : Atos / Worldline 2024 avec une contribution relative de -34 bps, Big Ben Interactive / Nacon 2026 de -20 bps, Meyer Burger Technology de -17 bps. Ces titres ne faisaient plus partie de l'inventaire du portefeuille en fin d'exercice.

La moindre exposition du fonds au risque de crédit Delivery Hero a également constitué un détracteur de la performance relative, à hauteur de -75 bps. La direction de la société est parvenue à rassurer sur sa capacité à générer des cash flows et à refinancer ses échéances courtes.

Parmi les obligations convertibles sensibles à leur sous-jacent action, la surexposition à STMicroelectronics a subi la révision en baisse des prévisions par la société en juillet 2024. Leur contribution relative a impacté à hauteur de -51 bps.

La sous-exposition du fonds aux obligations convertibles émises par Schneider accroît le retard vis-à-vis de l'indice à hauteur de -60 bps.

Enfin, la participation sur le marché primaire à l'émission UbiSoft 2031 n'a pas été judicieuse. Certains jeux ont fait l'objet d'un report de lancement (Assassin's Creed Shadows) ou d'un lancement décevant (Star Wars Outlaws). Les convertibles Ubi Soft ont été touchées à la fois par la correction de l'action et la montée des incertitudes quant à la capacité de la société à se refinancer. Leur contribution relative est de -36 bps.

Au 30 septembre 2024, l'exposition aux marchés actions était modérée à 32,43% avec un rendement actuariel de -0,24% et une distance au plancher obligataire de 9,44%.

Au 30 septembre 2024, la note globale ESG du portefeuille atteint AA soit un score Global MSCI ESG de 7,3. La notation BBB était la plus faible note attribuée à un émetteur. La couverture de notation du fonds atteint 98,9% de l'actif net, la part des titres non notés se limite à 1,1%.

Performances

L'exercice 2023/2022 s'achève sur une performance nette de +6,77% pour la SICAV Equi-Convertibles, contre +10,64% pour l'indice de référence, le Refinitiv Eurozone Hedged CB (EUR).

Sur une période de trois ans, la performance de la SICAV est de -8,74% contre -2,64% pour l'indice de référence et sur une période de cinq ans, la performance de la SICAV est de -6,66% contre +2,92% pour l'indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de la SICAV.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice :

Titres	Acquisitions	Cessions
SAFRAN 0,875% 2027	0,00	930520,48
PRYSMIAN 0% 2026	0,00	704290,00
ACCOR 0,7% 2027	653465,00	0,00
WORLDLINE 0% 2025	535002,50	0,00
SCHNEIDER 1,97% 2030	488701,63	0,00
MTU AERO 0,05 2027	0,00	464127,53
ATOS / WORLDLINE 0% 2024	0,00	461000,00
ZALANDO 0,625% 2027	0,00	453803,43
LEG PROPERTIES 1% 2030	415666,30	0,00
CELLNEX TELECOM 2,125% 2030	410556,97	0,00

Classement

Lipper (filiale de Thomson Reuters) classe la Sicav dans la catégorie « Convertibles Europe ». Lipper ne communique pas de classement mais des notations. Celles-ci portent sur une durée de 3 ans au minimum, sur plusieurs critères que voici :

	3 years	3 years
Total Return	1 of 167	1 of 153
Consistent Return	1 of 167	1 of 153
Preservation	1 of 1653	2 of 1324

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

De manière générale, sur la poche actions, le gérant exerce les droits de vote éventuels découlant de la qualité d'actionnaire de la Sicav dans l'intérêt exclusif des actionnaires d'Equi-Convertibles.

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et/ou au siège social.

Commissions de mouvement

Néant.

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.equigest.fr.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Le gérant traitant au meilleur prix a la possibilité de travailler avec de nombreux courtiers. Les relations avec les courtiers font l'objet d'un contrôle du comité d'audit de la société.

Informations relatives aux modalités de calcul du risque global

La SICAV calcule son risque global via la méthode du calcul de l'engagement (anciennement méthode linéaire).

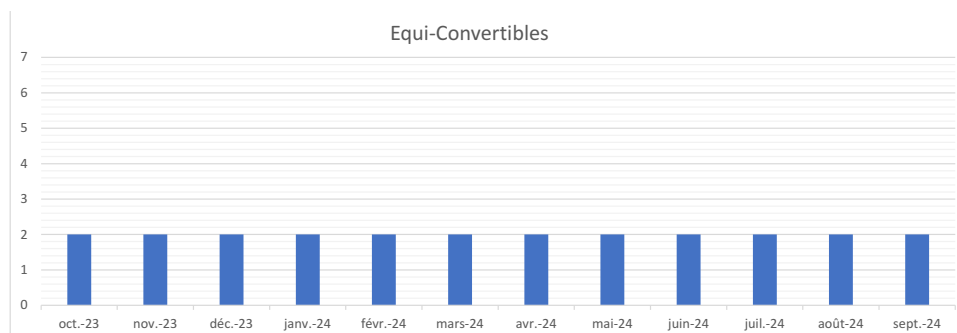
Critères sociaux environnementaux et de qualité de gouvernance dans leur politique d'investissement (ESG)

Les analyses fournies par MSCI permettent d'intégrer les critères ESG dans les choix d'investissement au travers d'une notation. Cette notation est la traduction d'un score global, moyenne pondérée des scores attribués aux enjeux clés choisis parmi 33 pour chaque secteur d'activité puis faisant l'objet d'un ajustement pour être neutre d'un secteur à l'autre.

La politique d'investissement (cf. ci-dessus) permet ainsi d'écarter les sociétés qui se comportent moins bien en ce qui concerne l'environnement (changement climatique, capital naturel, pollution et déchets, opportunités environnementales), le sociétal (engagement produit, capital humain, prise en compte des parties prenantes, opportunités sociétales), ou la gouvernance (comportement de l'entreprise et gouvernance de l'entreprise).

Reporting SFDR Article 8

- Au 30/09/24, en respect des critères de notation ESG, la note globale du portefeuille est de **AA** Sur une échelle de **AAA** à **CCC**



Avec la table de correspondance suivante :

AAA	1
AA	2
A	3
BBB	4
BBB	5
B	6
CCC	7

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Politique de Rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Equigest est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »).

- Montant des rémunérations versées en 2023 :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables non différées) versées par Equigest à l'ensemble de son personnel (soit 12 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2023) s'est élevé à 1 505 220 euros. Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par Equigest sur l'exercice : 1 475 320 euros, soit 98,0% du total des rémunérations l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables versées par Equigest sur l'exercice : 29 900 euros, 2,0% du total des rémunérations versées par Equigest.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables non différées) versées sur l'exercice, 835 000 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs », 1 475 220 euros concernaient les gérants et autres personnes dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des OPCVM gérés.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

Règlement SFTR (Securities Financing Transaction Regulation)

Aucun instrument SFTR.

Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015 relatif à la transition énergétique pour la croissance verte – Article L.533-22-1 code monétaire et financier

Non concerné car l'actif net est inférieur à 500 millions d'euros.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE (ARTICLE L.225-37 du Code de Commerce)

Liste des mandats et fonctions exercés au cours de l'exercice par les mandataires sociaux (Article L.225-37-4 du Code de Commerce)

Monsieur Hugues FOURNIER

Nature du mandat dans la société : Président

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Responsable de la gestion taux chez Equigest.

Monsieur Pierre-Xavier CROCICCHIA

Nature du mandat dans la société : Directeur général - administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Président Directeur Général d'Equigest

Président Directeur Général de FGC

Président Directeur Général d'Equi-Convictions (SICAV)

Directeur général d'Equi-Convertible (SICAV).

Madame Béatrice CROCICCHIA

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Directeur Général Délégué de FGC

Equigest : Administrateur représentant FGC

Administrateur d'Equi-Convertibles (SICAV).

FGC, représentée par Monsieur Bruno HERTZ

Nature du mandat dans la société : Administrateur

Fonctions exercées dans d'autres sociétés :

Responsable de l'analyse financière chez Equigest

SICAV Equi-Convertibles R.P Equigest.

Commissaire aux comptes :

KPMG, représenté par Monsieur Christophe COQUELIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

BILAN

Actif

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	28 052 404,54	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	28 052 404,54	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	140 680,00	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	140 680,00	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	64 899,53	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	28 257 984,07	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	234 491,31	-
Comptes financiers	137 479,00	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	371 970,31	-
Total Actif I + II	28 629 954,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	26 735 916,33	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 809 318,35	-
Capitaux propres I	28 545 234,68	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	5 246,59	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	5 246,59	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	49 179,71	-
Concours bancaires	30 293,40	-
Sous-total autres passifs IV	79 473,11	-
Total Passifs: I + II + III + IV	28 629 954,38	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	577,44	-
Produits sur obligations	293 319,14	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC *	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	18 975,26	-
Sous-total Produits sur opérations financières	312 871,84	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-10 278,94	-
Sous-total charges sur opérations financières	-10 278,94	-
Total Revenus financiers nets (A)	302 592,90	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-343 557,68	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-343 557,68	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-40 964,78	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	837,37	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-40 127,41	-

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-690 414,47	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-17 435,46	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-707 849,93	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	21 175,47	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-686 674,46	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 590 010,33	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	19 293,40	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	2 609 303,73	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-73 183,51	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 536 120,22	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 809 318,35	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

ANNEXE



STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

L'objectif de la gestion consiste à surperformer l'indice Refinitiv Eurozone CB Hedged (EUR).

Equigest souhaite promouvoir la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion. Ces critères sont intégrés dès l'analyse préalable qu'il fait des sociétés dans lesquelles le fonds pourrait investir.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net total	28 545 234,68	27 562 536,40	31 063 727,97	61 269 056,09	60 969 232,37
	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
PARTS CAPITALISABLE					
FR0000289860					
Actif net	28 545 234,68	27 562 536,40	31 063 727,97	61 269 056,09	60 969 232,37
Nombre de parts ou actions	17 983,00	18 539	22 078	35 224	36 148
Valeur liquidative unitaire	1 587,34	1 486,73	1 406,99	1 739,41	1 686,65
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-40,41	-52,64	-39,67	27,65	-45,03

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (*Règlement ANC 2020-07 modifié*)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à Société Générale Securities Services Net Asset Value. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

La SICAV est valorisée en cours de clôture.

La SICAV s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

Les actions : elles sont valorisées au cours de clôture.

Les obligations : les obligations convertibles, classiques et à haut rendement (high yield) sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués :

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine.

Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

Les opérations à terme fermes et conditionnelles

sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

Méthode d'évaluation des engagements hors-bilan

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

Change à terme de devises

Les contrats de change à terme sont évalués selon le principe de l'amortissement linéaire de déport et report.

Méthode de comptabilisation

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, frais exclus, et les sorties à leur prix de cession, frais exclus.

Devise de comptabilité

La devise de valorisation de l'OPCVM est l'Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Résultat net : La SICAV capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : La SICAV capitalise ses plus-values nettes réalisées.

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	27 562 536,40	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	24 005,40	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-901 796,14	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-40 964,78	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-707 849,93	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 609 303,73	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	28 545 234,68	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PARTS CAPITALISABLE

FR0000289860	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	15	24 005,40
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-571	-901 796,14
Solde net des souscriptions/rachats	-556	-877 790,74

PARTS CAPITALISABLE	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action <i>EUR</i>	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative <i>EUR</i>
FR0000289860	PARTS CAPITALISABLE	Capitalisable	EUR	28 545 234,68	17 983	1 587,34

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	304,30	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	304,30	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	8 052,50	1 857,13	5 185,25	1 010,12	5 072,24	2 980,26
Allemagne	6 577,48	387,30	4 110,25	2 079,93	4 150,90	2 426,58
Pays-Bas	4 472,55	1 029,08	2 648,54	794,93	4 114,73	357,82
Italie	3 559,70	-	3 148,83	410,87	2 588,57	971,13
Espagne	3 256,83	745,85	1 286,53	1 224,45	2 510,98	745,85
Autres	2 133,34	619,84	1 513,50	-	1 997,34	136,00
Total	28 052,40	4 639,20	17 892,90	5 520,30	20 434,76	7 617,64

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Ventilation par nature de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	140,68	-	140,68	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	137,48	-	-	-	137,48
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-30,29	-	-	-	-30,29
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	140,68	-	107,19

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Ventilation par durée résiduelle						
	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	140,68
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	137,48	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-30,29	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	107,19	-	-	-	-	-	140,68

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD+/-	GBP+/-	CHF+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1 442,07	480,64	206,59	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	95,63	6,15	25,16	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-1,56	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-1 517,80	-490,60	-227,92	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	19,90	-3,81	2,27	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	11 695,11	-	16 357,29
Obligations et valeurs assimilées	-	-	140,68
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	11 695,11	-	16 497,97

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES " , "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible , ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating , c'est la notation de l'émetteur qui est requise .

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

⁽¹⁾ les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension , titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisition temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	23,65	-
Créances		
Collatéral espèces		
Opérations figurant au passif du bilan		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	5,25
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	30/09/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	234 491,31
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	-
Total des créances	234 491,31
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-47 175,79
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-2 003,92
Total des dettes	-49 179,71
Total des créances et dettes	185 311,60

Frais de gestion, autres frais et charges

PARTS CAPITALISABLE

FR0000289860	30/09/2024
Frais fixes	343 557,68
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
	-	-	-
Total			-

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-40 127,41	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-40 127,41	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-40 127,41	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS CAPITALISABLE

FR0000289860	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-40 127,41	-
Total	-40 127,41	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-686 674,46	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-686 674,46	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-686 674,46	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

PARTS CAPITALISABLE

FR0000289860	30/09/2024	*29/09/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-686 674,46	-
Total	-686 674,46	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			28 193 084,54	98,77
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché réglementé			28 052 404,54	98,28
Aérospatiale			864 610,50	3,03
SAFRAN SA 0% CONV 01/04/2028	EUR	3 900	864 610,50	3,03
Banques			1 311 561,45	4,59
BNP PARIBAS 0% CV 13/05/2025	EUR	300 000	371 286,00	1,30
CITIGROUP GLOBAL MARKETS CV 1% 09/04/2029	EUR	300 000	298 317,45	1,04
JPMORGAN CHASE FINANCIAL 0% CV 29/04/2025	EUR	100 000	136 003,00	0,48
MERRILL LYNCH BV 0% CV 30/01/2026	EUR	500 000	505 955,00	1,77
Charbon			1 015 333,32	3,56
RAG STIFTUNG 1.875% CV 16/11/2029	EUR	600 000	709 543,32	2,49
RAG STIFTUNG CV 0% 17/06/2026	EUR	300 000	305 790,00	1,07
Chimie de spécialité			483 840,00	1,70
UMICORE SA 0% CV 23/06/2025	EUR	500 000	483 840,00	1,70
Compagnies aériennes			683 308,84	2,39
INTL CONSOLIDATED AIRLIN CV 1.125% 18/05/2028	EUR	200 000	202 674,21	0,71
JET2 PLC 1.625% CV 10/6/2026	GBP	400 000	480 634,63	1,68
Composants électriques			820 619,06	2,87
SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 1.625% 28/06/2031	EUR	300 000	314 290,19	1,10
SCHNEIDER ELECTRIC SE CV 1.97% 27/11/2030	EUR	400 000	506 328,87	1,77
Construction lourde			219 737,63	0,77
WEBUILD SPA CV 4.0% 30/05/2028	EUR	200 000	219 737,63	0,77
Défense			1 152 224,85	4,04
RHEINMETALL AG 2.25% CONV 07/02/2030	EUR	300 000	501 394,17	1,76
RHEINMETALL AG CV 1.85% 07/02/2028	EUR	400 000	650 830,68	2,28
Distillateurs et viticulteurs			197 279,89	0,69
DAVIDE CAMPARI MILANO SP 2.375% CV 17/01/2029	EUR	200 000	197 279,89	0,69
Distributeurs Habillement			387 303,23	1,36
ZALANDO SE 0.05% CV 06/08/2025	EUR	400 000	387 303,23	1,36
Distributeurs spécialisés			411 978,06	1,44
FNAC DARTY SA CV 0.25% 23/03/2027	EUR	5 655	411 978,06	1,44
Distribution de gaz			313 967,80	1,10
SNAM SPA 3.25% CV 29/09/2028	EUR	300 000	313 967,80	1,10
Divertissement électronique			273 253,44	0,96
UBISOFT ENTERTAINMENT SA CV 2.375% 15/11/2028	EUR	300 000	273 253,44	0,96
Électricité alternative			348 348,16	1,22
VOLTALIA SA 1% CV 13/01/2025	EUR	11 008	348 348,16	1,22

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements et services pétroliers			751 396,69	2,63
SAIPEM SPA CV 2.87% 11/09/2029	EUR	600 000	751 396,69	2,63
Établissements de soins de santé			199 548,00	0,70
KORIAN SA 0.875% CV 06/03/2027	EUR	4 000	199 548,00	0,70
Expert en finance			2 196 845,93	7,70
CITIGROUP GLOB MKT FND L 0% CV 15/03/2028	EUR	300 000	323 889,00	1,14
DUFY ONE BV CV 0.75% 30/03/2026	CHF	200 000	206 585,79	0,72
IBERDROLA FINANZAS SA 0.8% 12/07/2027	EUR	300 000	334 826,21	1,17
LEG PROPERTIES BV 1.0% CV 04/09/2030	EUR	400 000	426 986,85	1,50
ORPAR CV 2% 07/02/2031	EUR	200 000	189 505,09	0,67
SELENA SARL CV 0% 25/06/2025	EUR	300 000	291 960,00	1,02
WENDEL SE 2.625% CV 27/03/2026	EUR	400 000	423 092,99	1,48
Fer et acier			196 629,29	0,69
VOESTALPINE AG 2.75% CV 28/04/2028	EUR	200 000	196 629,29	0,69
Fournisseurs industriels			647 373,22	2,27
ELIS SA CV 2.25% 22/09/2029	EUR	500 000	647 373,22	2,27
Fournitures médicales			725 758,47	2,54
QGEN NV CV 1% 13/11/2024	USD	400 000	357 817,47	1,25
QIAGEN NV CV 2.50% 10/09/2031	USD	400 000	367 941,00	1,29
Gestion financière			2 716 319,64	9,52
EDENRED 0% CV 14/6/2028	EUR	8 200	480 274,00	1,68
NEXI SPA 0% CV 24/02/2028	EUR	1 100 000	957 484,00	3,36
NEXI SPA 1.75% CONV 24/4/2027	EUR	300 000	284 666,43	1,00
WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	EUR	4 800	436 243,20	1,53
WORLDLINE SA FRANCE 0% CV 30/07/2025	EUR	4 985	557 652,01	1,95
Hôtels			668 564,00	2,34
ACCOR SA 0.7% CV DIRTY 07/12/2027	EUR	13 000	668 564,00	2,34
Matériel de production d'énergie renouvelable			245 681,31	0,86
NORDEX SE CV 4.25% 14/04/2030	EUR	200 000	245 681,31	0,86
Outillage industriel			488 506,96	1,71
DUERR AG CV 0.75% 15/01/2026	EUR	300 000	292 199,51	1,02
SGL CARBON SE 5.75% CV 21/09/2027	EUR	200 000	196 307,45	0,69
Participation et promotion immobilières			1 041 911,25	3,65
NEXITY CV 0.875% 28	EUR	4 600	189 653,40	0,66
NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	EUR	4 300	287 885,00	1,01
TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625% 27/08/2026	EUR	600 000	564 372,85	1,98
Pneus			621 576,00	2,18
PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	EUR	600 000	621 576,00	2,18
Produits alimentaires			214 026,74	0,75
GLANBIA CO OPERATIVE SOC CV 1.875% 27/01/2027	EUR	200 000	214 026,74	0,75

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			978 882,99	3,43
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI CV 1.875% 06/04/2029	EUR	200 000	262 570,02	0,92
STMICROELECTRON NV CV 0% 04/08/2027	USD	800 000	716 312,97	2,51
Services d'ingénierie et de passation de marchés			590 657,39	2,07
SPIE SA 2% CV 17/01/2028	EUR	500 000	590 657,39	2,07
Services de loisirs			570 081,15	2,00
BASIC FIT NV 1.5% CV 17/06/2028	EUR	600 000	570 081,15	2,00
Services informatiques			1 050 033,72	3,68
AMADEUS IT GROUP SA 1.5% CV 09/04/2025	EUR	600 000	745 849,87	2,61
BECHTLE AG 2% CV 08/12/2030	EUR	300 000	304 183,85	1,07
Services spécialisés aux consommateurs			2 141 157,14	7,50
DELIVERY HERO AG 1.5% CV 15/01/2028	EUR	200 000	171 220,02	0,60
DELIVERY HERO AG 1% CONV 30/04/2026	EUR	600 000	564 065,77	1,98
DELIVERY HERO AG 1% CV 23/01/2027	EUR	600 000	544 853,61	1,91
JUST EAT TAKEAWAY 0% CONV 09/08/2025	EUR	700 000	671 265,00	2,35
JUST EAT TAKEAWAY 1.25% CV 30/04/2026	EUR	200 000	189 752,74	0,66
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			410 869,92	1,44
ENI SPA 2.95% CV 14/09/2030	EUR	400 000	410 869,92	1,44
Télécommunications filaires			1 973 480,69	6,91
CELLNEX TELECOM SA 0.5% CV 05/07/2028	EUR	700 000	749 027,42	2,62
CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	EUR	900 000	798 314,31	2,80
CELLNEX TELECOM SA CV 2.125% 11/08/2030	EUR	400 000	426 138,96	1,49
Voyage et tourisme			1 139 737,81	3,99
TUI AG 1.95% 26/07/2031	EUR	300 000	319 131,86	1,12
TUI AG CV 5.0% 16/04/2028	EUR	800 000	820 605,95	2,87
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			140 680,00	0,49
Établissements de soins de santé			140 680,00	0,49
KORIAN SA CV VAR PERPETUAL	EUR	4 000	140 680,00	0,49
Total			28 193 084,54	98,77

INVENTAIRES DES IFT (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OVCT 241010 CHF/EUR	2 610,64	-	EUR	230 525,92	CHF	-227 915,28
OVCT 241010 GBP/EUR	-	5 246,59	EUR	485 356,44	GBP	-490 603,03
OVCT 241010 USD/EUR	21 036,46	-	EUR	1 538 837,54	USD	-1 517 801,08
Total	23 647,10	5 246,59		2 254 719,90		-2 236 319,39

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
BN1/202512/C/70.	35	9 520,00	-	70 228,55
EA3/202512/C/159.01	29	16 607,43	-	114 149,98
VI4/202506/C/32.	125	15 125,00	-	119 925,00
Sous total		41 252,43	-	304 303,53
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		41 252,43	-	304 303,53

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

EQUI-CONVERTIBLES

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	28 193 084,54
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	18 400,51
Total instruments financiers à terme - actions	41 252,43
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	371 970,31
Autres passifs (-)	-79 473,11
Total = actif net	28 545 234,68

INFORMATIONS SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 *bis*, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit: **EQUI- CONVERTIBLES**

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 969500VUFFYPJH6RFP53

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?



Oui



Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ___%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ___%

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___ % d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds a promu les sociétés dont les risques extra-financiers étaient plus modérés que ceux des sociétés dans lesquelles il pouvait investir, en se référant aux caractéristiques E, S et G fournies par l'agence de notation extra-financière MSCI ESG.

Les données E concernant l'environnement ont tenu compte du changement climatique, du capital naturel, du traitement de la pollution et des déchets, et de la prise en compte des opportunités environnementales par les sociétés.

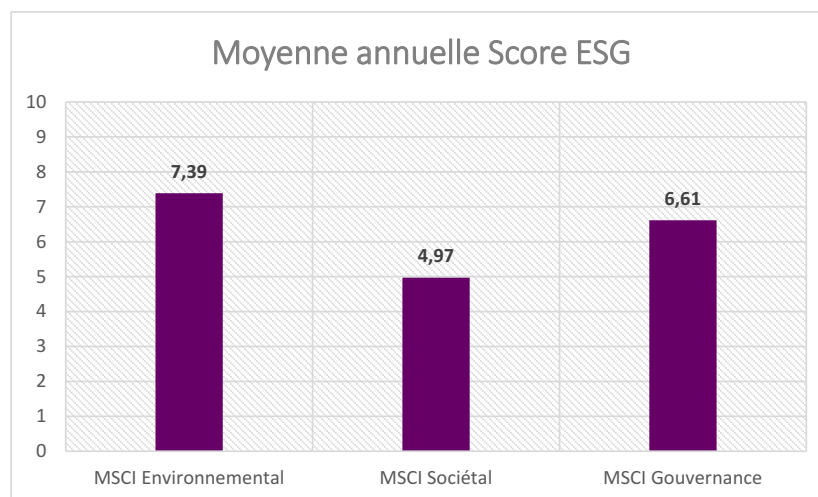
Les données S concernant le social/sociétal ont tenu compte du capital humain, de la gestion de qualité des produits et services fournis, des relations avec les parties prenantes, et de la prise en compte des opportunités sociales par les sociétés.

Les données G concernant la gouvernance ont tenu compte de la composition des conseils d'administration, de la politique de rémunération, de l'actionnariat, de la comptabilité, de l'éthique des affaires et de la transparence fiscale.

Dans le jugement, les risques extra-financiers qui sont estimés être les plus menaçants sont surpondérés par rapport à ceux qui le sont moins, pour éviter un effet de moyenne qui ferait disparaître les risques importants.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Durant la période sous revue, à savoir du 29 septembre 2023 au 30 septembre 2024, la performance moyenne des indicateurs des trois piliers E-S-G a été la suivante :



Source : 'EQUIGEST-MSCI ESG

La méthodologie de notation de chacun des piliers est accessible sur le site de MSCI ESG.

Estimation MSCI ESG du chiffre d'affaires lié aux objectifs de dév. durable des Nations Unies	
Objectifs	% CA du Portefeuille
Environnementaux (titres détenus en direct)	5,4%
Sociétaux (titres détenus en direct)	5,0%
Environnementaux et sociétaux (fonds)	0,0%
Total (Environnementaux + Sociétaux + Fonds)	10,4%

2

Le taux de couverture du Fonds au 30 septembre 2024 de ses objectifs de développement durable (chiffre d'affaires relevant des objectifs de développement durable des Nations Unies) est estimé, selon la source MSCI ESG, à **10,4% du chiffre d'affaires**.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Cette annexe au 30/09/2024 contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la deuxième à être publiée, après celle au 29/09/2023.

Depuis un an, le score gouvernance s'est amélioré, le score environnemental et le score sociétal étant en régression :

- La moyenne annuelle du score MSCI Environnemental est passée de 7,71 à 7,39.
- La moyenne annuelle du score MSCI Sociétal est passée de 5,66 à 4,97.
- La moyenne annuelle du score MSCI Gouvernance est passée de 5,95 à 6,61.

Le taux de couverture par le Fonds de ses objectifs de développement durable (chiffre d'affaires relevant des objectifs de développement durable des Nations Unies) s'est amélioré, selon la source MSCI ESG, puisqu'il est passé de 9,5% à 10,4% du chiffre d'affaires entre le 29 septembre 2023 et le 30 septembre 2024.

● Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Non applicable

● Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable

Le fonds n'a pas pour objectif d'investir dans des investissements durables.

--- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Non applicable

--- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le fonds prend en compte l'ensemble des facteurs E, S et G.

Toutefois, nous ne disposons pas encore des cadres analytiques et des données nécessaires permettant de définir des objectifs pour chaque Principale Incidence Négative. Par conséquent, le fonds ne fait pas de synthèse de ces incidences.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 septembre 2024, les principaux investissements du produit Financier étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

29 septembre 2023
– 30 septembre
2024

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Delivery Hero SE	Communications	6,12%	Allemagne
SCHNEIDER Electric	Industrial	5,91%	France
WORLDLINE	Consumer, Non-cyclical	4,93%	France
Merrill Lynch B.V.	Financial	3,84%	Pays-Bas
RAG-Stiftung	Energy	3,76%	Allemagne
BNP PARIBAS	Financial	3,58%	France
ACCOR	Consumer, Cyclical	3,33%	France
EDENRED	Consumer, Non-cyclical	3,21%	France
LEG Immobilien SE	Financial	3,06%	Allemagne
UBISOFT Entertainment	Technology	3,01%	France
Citigroup Global Markets Lux	Financial	2,91%	Etats-Unis
JP MORGAN CHASE Fin. LLC	Financial	2,51%	Etats-Unis
Nordex SE	Energy	2,40%	Allemagne
Bechtle Aktiengesellschaft	Technology	2,23%	Allemagne
ELIS	Consumer, Non-cyclical	2,10%	France



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Au 30 septembre 2024, le Fonds Equi-Allocation Patrimoine détenait 98,1% de son actif net, contre 98,0% au 29.09.2023, dans des investissements visant à promouvoir des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Aligné avec les caractéristiques E/S).

Le fonds comportait également à la même date une poche #2 Autres pour 1,9% de l'actif net, contre 2,0% au 29.09.2023, constituée de :

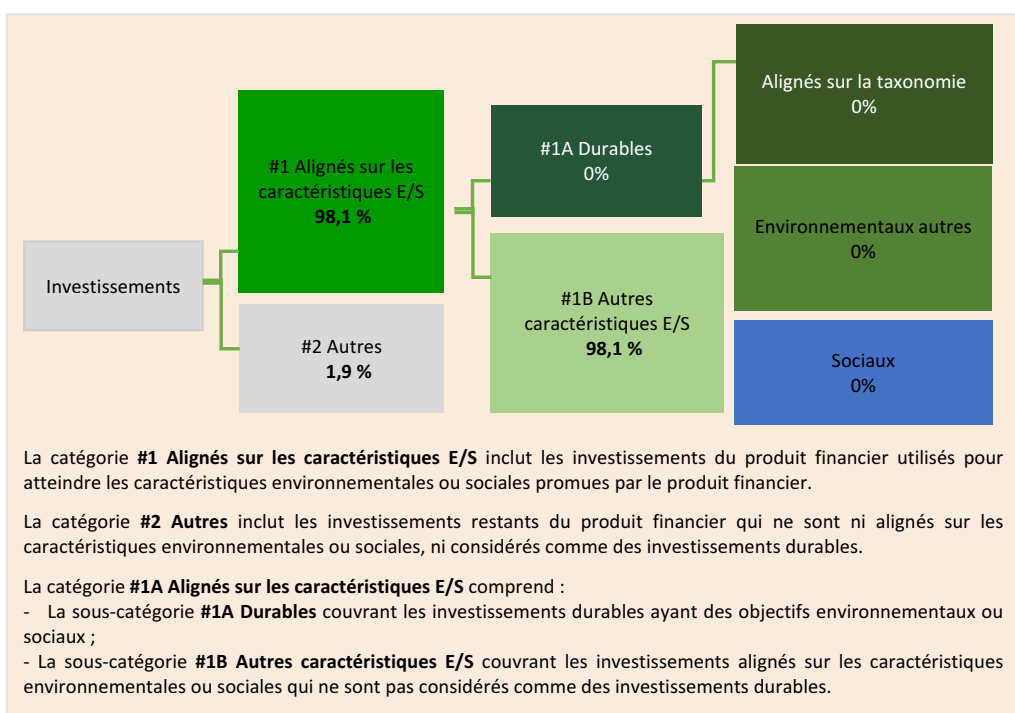
- 1,19 % de placements de trésorerie (et potentiellement de dérivés) ;
- 0,71 % de titres non ESG.

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1A Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 septembre 2024, la répartition sectorielle des investissements du Fonds était la suivante :

SECTEURS	POIDS
FINANCIAL (Finance)	24,80%
CONSUMER, NON-CYCLICAL (Consommation de base)	19,40%

5

INDUSTRIAL (Industrie)	13,12%
CONSUMER, CYCLICAL (Consommation discrétionnaire)	10,14%
ENERGY (Energie)	9,77%
COMMUNICATIONS (Communication – médias)	8,10%
TECHNOLOGY (Technologie)	7,75%

Source : Equigest - Bloomberg



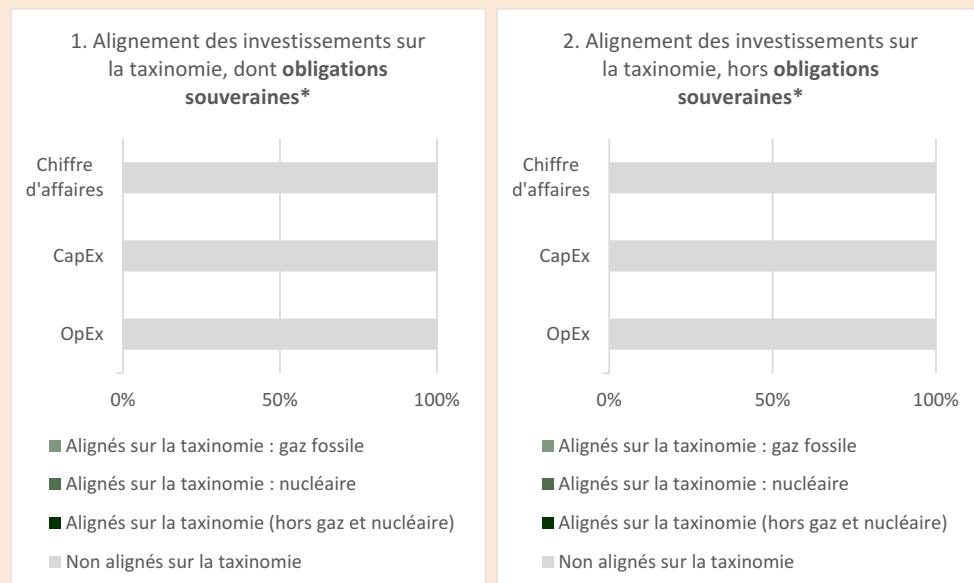
Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Ce fonds qui n'a pas d'engagement en termes d'investissement durable ne cherche pas d'alignement sur la Taxinomie. Equigest estime préférable, par mesure de prudence et par manque de données, d'indiquer que le pourcentage d'investissement du fonds dans des activités alignées sur les objectifs environnementaux et sociaux de la Taxinomie représente **0%** de l'actif net du Fonds, à la date de la présente annexe.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ¹ ?


Oui :
 Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Le compartiment ne s'engage actuellement pas à respecter un minimum d'activités conformes à la taxinomie européenne.

- *Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?*

Equigest estime préférable, par mesure de prudence et par manque de données, d'indiquer que le pourcentage d'investissement du fonds dans des activités alignées sur les objectifs environnementaux et sociaux de la Taxinomie représente 0% de l'actif net du Fonds, à la date de la présente annexe.

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable

Le fonds n'a pas pour objet de sélectionner des investissements durables.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable

Le fonds n'a pas pour objet de sélectionner des investissements durables.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les investissements inclus dans « autres » sont des investissements liés à la stratégie du portefeuille (notamment les liquidités, les instruments tels les ETF, les OPC monétaires et, le cas échéant, les instruments dérivés), mais ne pouvant participer à l'atteinte des caractéristiques sociales et environnementales promues par le produit financier pour des raisons qui peuvent être liées à l'absence de données.

Ces investissements, réalisés dans des situations spécifiques, comprennent donc :

- des titres non ESG (0,71%);
- des liquidités et des placements de trésorerie (1,19%), ou des produits dérivés utilisés ponctuellement pour couvrir ou s'exposer aux risques de marché.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

1/ La mise en place d'une politique d'exclusion

L'application de la politique d'exclusion normative et sectorielle de la Société de gestion et en particulier l'exclusion (investissements directs en actions ou en obligations) à partir de seuils prédéfinis des émetteurs liés aux armes, au charbon thermique, au tabac, aux jeux d'argent, aux hydrocarbures non conventionnels.

Hydrocarbures non conventionnels :

- première règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont 25% au moins de la production totale d'énergie fossile est issue d'hydrocarbures non conventionnels ;
- deuxième règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont le revenu provenant de la production en zone arctique est supérieur à 10% ;
- troisième règle d'exclusion : exclusion des émetteurs dont les revenus provenant d'hydrocarbures non conventionnels excède 5%.

Autres :

Armes controversées : exclusion sur toute la chaîne de valeurs, dès le 1^{er} euro (source MSCI-ESG).

Charbon thermique : exclusion si la part du chiffre d'affaires due à l'extraction et à la vente est supérieure ou égale à 10%, si la part du chiffre d'affaires due à la production d'énergie est supérieure ou égale à 10% (sources MSCI-ESG ou Urgewald), et au premier euro de chiffre d'affaires en cas de développement d'un nouveau projet.

Tabac : exclusion d'un émetteur si la part de son chiffre d'affaires découlant de la production/vente de tabac est supérieure ou égale à 33% (source MSCI-ESG).

Jeux d'argent : exclusion d'un émetteur si la part de son chiffre d'affaires découlant de la production de jeux d'argent est supérieure ou égale à 33% (source MSCI-ESG).

2/ La mise en œuvre d'une notation extra-financière (notation ESG) des émetteurs.

Chaque émetteur s'est vu attribuer un score, moyenne pondérée des scores des thèmes environnement / social / gouvernance de MSCI ESG, corrigée pour équilibrer les notations sur l'ensemble des secteurs.

De ce score est déduit une **notation qui varie de CCC à AAA**.

Les entités d'un groupe de sociétés qui n'ont pas de notation propre reçoivent la notation de la principale structure opérationnelle de leur groupe si elle en a une, les décisions de cette dernière étant supposées directrices en matière d'ESG.

Le gérant ne pourra pas investir dans les titres d'émetteurs classés dans les 20% les moins bien notés de l'univers de son fonds, ou pour les fonds dont l'univers n'est pas précisé dans les titres notés B ou CCC.

En cas de dégradation et passage d'un émetteur dans une notation non investissable, et en fonction de la liquidité du marché concerné, le gérant devra vendre les titres détenus dans un délai de 1 à 6 mois. Les portefeuilles peuvent détenir jusqu'à 30% de leur actif en émetteurs non notés par MSCI ESG.

3/ le monitoring des controverses avec un reporting mensuel indiquant le score par type de controverse (« green » - « yellow » - « orange » - « red »).

En cas de controverse forte, l'émetteur flaggé en rouge doit sortir du portefeuille s'il y est présent, et/ou être exclu par principe de toute décision ultérieure d'investissement.

La politique d'investissement exclut également les sociétés ne respectant pas le règlement du Pacte Mondial de l'ONU. Le seuil d'exclusion est la survenance de l'information « fail », selon l'estimation MSCI ESG de l'alignement sur les principes du Pacte Mondial (UNGC_Compliance).

Chiffres de référence au 30.09.2024 :

Lignes suivies			Lignes notées ESG		
En nombre	66		En nombre	60	
En % de l'actif total	98,8%		En % de l'actif total	98,1%	
Groupes émetteurs les mieux notés			Groupes émetteurs les moins bien notés		
Emetteur	Rtg	% d'actif	% d'actif	Rtg	Emetteur
SCHNEIDER ELECTRIC SE	AAA	2,87%	3,99%	BBB	TUJ AG
SIEMENS ELECTRONICS NV	AAA	2,51%	1,68%	BBB	RTZ PLC
BASF FIT NV	AAA	2,00%	1,19%	BBB	CLARIANE
LES IMMOBILIER	AAA	1,50%	0,86%	BBB	NORDEX SE
BERGOLA SA	AAA	1,17%	4,48%	A	DELIVERY HERO SE
Score Controverses (0 : risque max / 10 : aucun risque)			Principaux groupes émetteurs non notés		
Score par type de controverse	% Actif	Contrib	% d'actif	Emetteur	
Green	51,4%	4,3	0,71%	INT CONSUMERLINES GROUP	
Yellow	33,8%	1,2			
Orange	12,8%	0,3			
Red	0,0%	0,0			
Score sur portefeuille	98,1%	5,6			

Le score global MSCI ESG d'EQUI-Convertible se situe à 7,4 au 30 septembre 2024, contre 7,3 au 29 septembre 2023.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Aucun indice n'a été désigné comme référence pour déterminer si ce produit est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*
Non applicable
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*
Non applicable

9

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Non applicable

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Non applicable

COMPTES ANNUELS AU 29/09/2023



comptes
annuels

BILANactif

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	27 532 749,02	30 337 647,92
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	27 279 525,61	30 182 896,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	179 869,16	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	73 354,25	154 751,20
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	2 029 442,41	1 684 216,27
Opérations de change à terme de devises	2 027 863,13	1 684 216,27
Autres	1 579,28	-
Comptes financiers	883 104,13	843 438,56
Liquidités	883 104,13	843 438,56
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	30 445 295,56	32 865 302,75

BILAN passif

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	28 538 453,46	31 939 578,55
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-842 972,31	-646 811,20
• Résultat de l'exercice	-132 944,75	-229 039,38
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	27 562 536,40	31 063 727,97
Instruments financiers	700,00	1 950,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	700,00	1 950,00
Autres opérations	-	-
Dettes	2 083 140,67	1 729 491,89
Opérations de change à terme de devises	2 035 702,00	1 678 114,19
Autres	47 438,67	51 377,70
Comptes financiers	798 918,49	70 132,89
Concours bancaires courants	798 918,49	70 132,89
Emprunts	-	-
Total du passif	30 445 295,56	32 865 302,75

HORS-bilan

29.09.2023

30.09.2022

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	643 200,00	692 450,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	448 525,47	637 890,77
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	467 983,19	1 003 642,51
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.09.2023	30.09.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	25 224,64	2 156,70
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	216 290,16	261 111,58
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	241 514,80	263 268,28
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-27 190,60	-36 615,50
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-27 190,60	-36 615,50
Résultat sur opérations financières (I - II)	214 324,20	226 652,78
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-363 168,10	-512 266,40
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	-148 843,90	-285 613,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	15 899,15	56 574,24
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	-132 944,75	-229 039,38

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

EQUIGEST a confié les prestations de valorisation relatives au portefeuille géré à Société Générale Securities Services Net Asset Value. EQUIGEST reste responsable de la bonne valorisation des instruments financiers.

La SICAV est valorisée en cours de clôture.

La devise de valorisation de l'OPCVM est l'Euro.

La SICAV s'est conformée aux règles et méthodes comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

Pour la détermination des valeurs liquidatives, le portefeuille est évalué selon les règles suivantes :

Les actions

Elles sont valorisées au cours de clôture.

Les obligations

Les obligations convertibles, classiques et à haut rendement (high yield) sont valorisées sur la base de moyennes de prix contribués.

Les parts ou actions d'OPCVM

Ils sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Les titres de créances négociables et assimilés sont évalués

Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN. Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché, sauf ceux qui sont couverts par des swaps.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Les titres pris ou mis en pension sont valorisés selon les conditions du contrat d'origine. Les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance ou la dette représentative des titres prêtés ou empruntés est également évaluée à la valeur de marché des titres.

Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont évaluées au dernier cours de compensation connu. Les options sont évaluées selon la même méthode que leur valeur support : dernier cours pour les valeurs françaises, cours de leur marché d'origine convertis en euro pour les valeurs étrangères non cotées sur un marché français. Les opérations d'échange de taux sont valorisées au prix de marché.

Méthode de comptabilisation

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode du coupon encaissé.

Les entrées en portefeuille sont comptabilisées à leur prix d'acquisition frais exclus, et les sorties à leur prix de cession frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- des coûts liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter à la partie frais du DICI.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux, barème (TTC)
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	1,20% TTC Taux max.
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	(*)
Commissions de mouvement Société de gestion : Dépositaire ⁽¹⁾ :	Prélèvement sur chaque transaction	Néant De 0 à 100 € TTC
Commission de surperformance	Actif net	15% TTC l'an de la surperformance de l'actif net qui excédera la variation de l'indice Refinitiv Eurozone CB Hedged (EUR) zone euro au cours de clôture. En cas de sousperformance, il y aura une reprise de provisions à hauteur des dotations. Ces frais sont ajustés à chaque calcul de la valeur liquidative et sont prélevés à la clôture de l'exercice de la SICAV.

(*) La SICAV peut investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPC.

(1) Pour l'exercice de sa mission, le dépositaire agissant en sa qualité de conservateur de l'OPCVM pratique une tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Toute facturation supplémentaire payée à un intermédiaire est répercutée en totalité à l'OPCVM et est comptabilisée en frais de transaction en sus des commissions prélevées par le dépositaire

Modalités de calcul de la commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités détaillées ci-dessous.

Période de cristallisation de la commission de surperformance

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant, doit être payée à la société de gestion est de douze mois.

Elle s'étend du 1er octobre au 30 septembre. Exceptionnellement, la première période s'étendra de la date d'initiation du fonds à la date de clôture de l'exercice suivant.

Période de référence de la performance

La période de référence de la performance est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indicateur de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée. Cette période est fixée à 5 ans.

Indicateur de référence

Refinitiv Eurozone CB Hedged (EUR) au cours de clôture.

Méthode de calcul

La commission de surperformance est provisionnée à chaque valeur liquidative.

La provision de commission de surperformance est ajustée à l'occasion de chaque calcul de la valeur liquidative, sur la base de 15% TTC de la surperformance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence.

Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à l'Indicateur de Référence, cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations existantes

La méthodologie appliquée pour le calcul de la commission de surperformance s'appuie sur la méthode de calcul de « l'actif fictif » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que l'OPC original, incrémenté de la performance de l'Indicateur de Référence. Cet actif fictif est ensuite comparé à la performance de l'actif réel de l'OPC. La différence entre les deux actifs donne donc la surperformance de l'OPC par rapport à son Indicateur de Référence.

Prélèvement de la commission de surperformance et période de rattrapage

En cas de surperformance de l'OPC à l'issue de la période de cristallisation et indépendamment du niveau absolu (positif ou non) de la performance de l'OPCVM, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées et une nouvelle période de cristallisation démarre.

En cas de sous-performance de l'OPC par rapport à son indice de référence à l'issue de la période de cristallisation aucune commission n'est perçue et la période de cristallisation initiale est allongée de 12 mois (période de rattrapage) afin que cette sous-performance soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles à nouveau. La période d'observation initiale peut ainsi être allongée jusqu'à 5 ans (période de référence).

En cas de rachat de parts, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la partie proportionnelle aux parts remboursées est versée à la société de gestion.

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des actionnaires

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des actionnaires *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie d'actions

Résultat net : La SICAV capitalise son résultat net.

Plus-values nettes réalisées : La SICAV capitalise ses plus-values nettes réalisées.



2 évolution actif net

Devise	29.09.2023	30.09.2022
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	31 063 727,97	61 269 056,09
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	272 946,44	1 106 039,43
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-5 621 342,48	-22 998 279,26
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 069 262,04	2 493 030,59
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 187 606,44	-3 158 234,67
Plus-values réalisées sur contrats financiers	487 407,70	1 263 507,70
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-395 110,08	-1 179 500,72
Frais de transaction	-19 832,88	-32 454,53
Différences de change	-19 158,26	-28 948,10
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	3 075 193,81	-7 226 082,11
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 481 115,11	-4 556 308,92
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-4 556 308,92	2 669 773,19
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-14 107,52	-158 792,83
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-102 239,72	-88 132,20
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-88 132,20	70 660,63
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-148 843,90	-285 613,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	27 562 536,40	31 063 727,97

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	27 132 640,61	-
Obligations à taux fixe	179 869,16	-
Obligations à taux variable	146 885,00	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

EQUI CONVERTIBLES

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	643 200,00	-	-	448 525,47
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	467 983,19	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	27 312 509,77	-	146 885,00	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	883 104,13
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	798 918,49
Hors-bilan				
Opérations de couverture	643 200,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	383 840,00	1 825 168,00	9 658 781,27	11 244 273,61	4 347 331,89
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	883 104,13	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	798 918,49	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	643 200,00
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 024 446,96	421 624,31	187 618,68	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	775,67	-
Comptes financiers	-	82 231,34	22 051,92	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	1 321 205,69	497 248,26	217 248,05	-
Comptes financiers	791 448,45	-	7 470,04	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	84 831,99	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	2 029 442,41
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	2 027 863,13
Autres Créances :	
Coupons a recevoir	1 579,28
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	2 083 140,67
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	2 035 702,00
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	44 040,35
Debiteurs et créditeurs divers	2 212,20
Somme a payer	1 186,12
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

	Souscriptions		Rachats	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Nombre d'actions émises / rachetées pendant l'exercice	182	272 946,44	3 721	5 621 342,48
Commission de souscription / rachat		-		40 905,78
Rétrocessions		-		40 905,78
Commissions acquises à l'Opc		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	1,20
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :	
- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-
3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :	
- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-
3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :	
- opc	-
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat (En devise de comptabilité de l'Opc)**Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
Total acomptes	-	-	-	-

	29.09.2023	30.09.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-132 944,75	-229 039,38
Total	-132 944,75	-229 039,38
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-132 944,75	-229 039,38
Total	-132 944,75	-229 039,38
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Total acomptes	-	-

	29.09.2023	30.09.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-842 972,31	-646 811,20
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-842 972,31	-646 811,20
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-842 972,31	-646 811,20
Total	-842 972,31	-646 811,20
Information relative aux actions ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Sicav au cours des 5 derniers exercices

Devise EUR	29.09.2023	30.09.2022	30.09.2021	30.09.2020	30.09.2019
Actif net	27 562 536,40	31 063 727,97	61 269 056,09	60 969 232,37	61 008 276,27
Nombre d'actions en circulation	18 539	22 078	35 224	36 148	35 874
Valeur liquidative	1 486,73	1 406,99	1 739,41	1 686,65	1 700,62
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-52,64	-39,67	27,65	-45,03	5,29

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Date de création de la Sicav : 09 septembre 1999

4 inventaire au 29.09.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS2154448059	AMADEUS IT GROUP SA 1.5% CV 09/04/2025	PROPRE	500 000,00	578 466,99	EUR	2,10
XS2308171383	AMERICA MOVIL BV 0% CV 02/03/2024	PROPRE	1 100 000,00	1 122 495,00	EUR	4,07
FR0013457942	ATOS SE 0% CV 06/11/2024	PROPRE	800 000,00	672 712,00	EUR	2,44
XS2341843006	BARCLAYS BANK PLC CONV 0% 24/01/2025	PROPRE	200 000,00	200 088,00	EUR	0,73
XS2354329190	BASIC FIT NV 1.5% CV 17/06/2028	PROPRE	800 000,00	702 484,98	EUR	2,55
FR0014001WC2	BIGBEN INTERACTIVE 1.125% CV 19/02/2026	PROPRE	400 000,00	260 745,28	EUR	0,95
XS2257580857	CELLNEX TELECOM SA CV 0.75% 20/11/2031	PROPRE	1 100 000,00	856 585,07	EUR	3,11
XS2021212332	CELLNEX TELECOM SA 0.5% CV 05/07/2028	PROPRE	800 000,00	794 687,61	EUR	2,88
DE000A3H2WP2	DELIVERY HERO AG CONV 0.875% 15/07/2025	PROPRE	400 000,00	360 844,87	EUR	1,31
DE000A30V5R1	DELIVERY HERO AG CV 3.25% 21/02/2030	PROPRE	300 000,00	266 861,27	EUR	0,97
DE000A3MP429	DELIVERY HERO AG 1% CONV 30/04/2026	PROPRE	600 000,00	508 294,16	EUR	1,84
DE000A254Y92	DELIVERY HERO AG 1% CV 23/01/2027	PROPRE	200 000,00	155 971,30	EUR	0,57
DE000A3H2XR6	DUERR AG CV 0.75% 15/01/2026	PROPRE	500 000,00	492 996,51	EUR	1,79
CH1105195684	DUFREY ONE BV CV 0.75% 30/03/2026	PROPRE	200 000,00	187 618,68	CHF	0,68
FR0014003YP6	EDENRED 0% CV 14/6/2028	PROPRE	6 800,00	452 206,80	EUR	1,64
FR001400AFJ9	ELIS SA CV 2.25% 22/09/2029	PROPRE	300 000,00	354 664,87	EUR	1,29
XS2637952610	ENI SPA 2.95% CV 14/09/2030	PROPRE	200 000,00	202 430,28	EUR	0,73
XS2591236315	FASTIGHETS AB BALDER CV 3.5% 23/02/2028	PROPRE	200 000,00	190 687,89	EUR	0,69
FR0014002JO2	FNAC DARTY SA CV 0.25% 23/03/2027	PROPRE	5 655,00	381 769,05	EUR	1,39
XS2557565830	IBERDROLA FINANZAS SA0.8% 12/07/2027	PROPRE	400 000,00	384 383,69	EUR	1,39
XS2351465179	JET2 PLC 1.625% CV 10/6/2026	PROPRE	400 000,00	421 624,31	GBP	1,53
XS2303829308	JP MORGAN CHASE BANK NA CV 0% 18/02/2024	PROPRE	300 000,00	301 029,00	EUR	1,09
XS2431434971	JPMORGAN CHASE FINANCIAL CV 0% 14/01/2025	PROPRE	300 000,00	321 099,00	EUR	1,16
XS2470870366	JPMORGAN CHASE FINANCIAL 0% CV 29/04/2025	PROPRE	300 000,00	315 165,00	EUR	1,14
XS2296019891	JUST EAT TAKEAWAY 0% CONV 09/08/2025	PROPRE	700 000,00	621 691,00	EUR	2,26

EQUI CONVERTIBLES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2296021798	JUST EAT TAKEAWAY 0.625% 09/02/2028	PROPRE	300 000,00	208 705,23	EUR	0,76
XS2166095146	JUST EAT TAKEAWAY 1.25% CV 30/04/2026	PROPRE	200 000,00	172 350,49	EUR	0,63
FR0014005AO4	KORIAN SA CV VAR PERPETUAL	PROPRE	5 000,00	146 885,00	EUR	0,53
FR0013489739	KORIAN SA 0.875% CV 06/03/2027	PROPRE	3 200,00	136 960,00	EUR	0,50
DE000A289T23	LEG IMMOBILIEN 0.4% CV 30/06/2028	PROPRE	400 000,00	317 071,83	EUR	1,15
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	8 000,00	383 840,00	EUR	1,39
CH1118223390	MBT SYSTEMS GMBH CV 3.50% 08/07/2027	PROPRE	100 000,00	98 974,39	EUR	0,36
CH1239464675	MBT SYSTEMS GMBH 3.75% CV 17/05/2029	PROPRE	200 000,00	178 273,33	EUR	0,65
XS2576250448	MERRILL LYNCH BV 0% CV 30/01/2026	PROPRE	100 000,00	102 114,00	EUR	0,37
DE000A2YPE76	MTU AERO ENGINES AG CV 0.05% 18/03/2027	PROPRE	500 000,00	428 160,93	EUR	1,55
FR001400CMS2	NEOEN SAS 2.875% CV 14/09/2027	PROPRE	200 000,00	183 106,50	EUR	0,66
XS2305842903	NEXI SPA 0% CV 24/02/2028	PROPRE	1 300 000,00	991 757,00	EUR	3,60
XS2161819722	NEXI SPA 1.75% CONV 24/4/2027	PROPRE	700 000,00	609 900,99	EUR	2,21
FR0014002ZE9	NEXITY CV 0.875% 28	PROPRE	4 600,00	176 929,80	EUR	0,64
FR0013321429	NEXITY SA CV 0.25% 02/03/2025 DIRTY	PROPRE	6 300,00	378 384,30	EUR	1,37
FR0013246147	ORPAR 0% CV 20/06/2024	PROPRE	400 000,00	401 644,00	EUR	1,46
EVL000504993	ORPEA 0.19125% CONV 17/05/2027	PROPRE	4 112,00	179 869,16	EUR	0,65
XS2276552598	PIRELLI AND C SPA 0% CONV 22/12/2025	PROPRE	600 000,00	573 942,00	EUR	2,08
XS2294704007	PRYSMIAN SPA 0% CV 02/02/206	PROPRE	500 000,00	533 175,00	EUR	1,93
XS1908221507	QGEN NV CV 1% 13/11/2024	PROPRE	800 000,00	766 078,07	USD	2,78
DE000A30VPN9	RAG STIFTUNG 1.875% CV 16/11/2029	PROPRE	400 000,00	403 721,26	EUR	1,46
DE000A30V8S3	RHEINMETALL AG CV 1.85% 07/02/2028	PROPRE	600 000,00	610 956,05	EUR	2,22
DE000A30V8T1	RHEINMETALL AG 2.25% CONV 07/02/2030	PROPRE	300 000,00	309 136,52	EUR	1,12
FR0014003Z32	SAFRAN SA 0% CONV 01/04/2028	PROPRE	4 200,00	744 760,80	EUR	2,70
FR0013513041	SAFRAN SA 0.875% CV 15/05/2027	PROPRE	4 319,00	668 486,18	EUR	2,43
XS2677538493	SAIPEM SPA CV 2.87% 11/09/2029	PROPRE	400 000,00	410 187,05	EUR	1,49
XS2693301124	SNAM SPA 3.25% CV 29/09/2028	PROPRE	200 000,00	197 523,43	EUR	0,72
FR0014000105	SOITEC 0% 01/10/25	PROPRE	2 000,00	376 358,00	EUR	1,37
FR001400F2K3	SPIE SA 2% CV 17/01/2028	PROPRE	300 000,00	307 341,67	EUR	1,12
XS2211997239	STMICROELECTRON NV CV 0% 04/08/2027	PROPRE	1 200 000,00	1 258 368,89	USD	4,57

EQUI CONVERTIBLES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
DE000A3E46Y9	TAG IMMOBILIEN AG CV 0.625% 27/08/2026	PROPRE	400 000,00	333 143,36	EUR	1,21
DE000A3E5KG2	TUI AG CV 5.0% 16/04/2028	PROPRE	700 000,00	656 672,83	EUR	2,38
FR001400DV38	UBISOFT ENTERTAINMENT SA CV 2.375% 15/11/2028	PROPRE	400 000,00	442 596,82	EUR	1,61
BE6322623669	UMICORE SA 0% CV 23/06/2025	PROPRE	300 000,00	272 175,00	EUR	0,99
FR0013444148	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% CV 01/01/2025	PROPRE	9 000,00	278 460,00	EUR	1,01
AT0000A33R11	VOESTALPINE AG 2.75% CV 28/04/2028	PROPRE	200 000,00	191 224,82	EUR	0,69
FR00140001X1	VOLTALIA SA 1% CV 13/01/2025	PROPRE	18 901,00	544 386,60	EUR	1,98
FR0013439304	WORLDLINE SA 0% CONV 30/07/2026	PROPRE	4 700,00	422 168,10	EUR	1,53
DE000A3E4589	ZALANDO SE 0.05% CV 06/08/2025	PROPRE	600 000,00	543 167,54	EUR	1,97
DE000A3E4597	ZALANDO SE 0.625% CV 06/08/2027	PROPRE	500 000,00	412 835,22	EUR	1,50
Total Obligation				27 459 394,77		99,63
Total Valeurs mobilières				27 459 394,77		99,63
Options						
Indices (Livraison du sous-jacent)						
SX5E2312PO16	SX5E/202312/P/3800.	PROPRE	79,00	22 594,00	EUR	0,08
Total Indices (Livraison du sous-jacent)				22 594,00		0,08
Valeurs mobilières						
ASM12406CU01	ASM1/202406/C/720.	PROPRE	6,00	8 622,00	EUR	0,03
CFR12406CU01	CFR1/202406/C/138.78	PROPRE	30,00	10 923,25	CHF	0,04
HNK2406CU01	HNK/202406/C/100.	PROPRE	54,00	6 264,00	EUR	0,02
MC12406CU05	MC1/202406/C/850.	PROPRE	4,00	7 644,00	EUR	0,03
MC12406CU04	MC1/202406/C/900.	PROPRE	4,00	4 568,00	EUR	0,02
RI32406CU02	RI3/202406/C/200.	PROPRE	17,00	1 819,00	EUR	0,01
RI32406CU01	RI3/202406/C/210.	PROPRE	15,00	855,00	EUR	0,00
ST12403CO02	ST1/202403/C/50.	PROPRE	35,00	3 605,00	EUR	0,01
ST12406CU01	ST1/202406/C/55.	PROPRE	60,00	5 760,00	EUR	0,02
Total Valeurs mobilières				50 060,25		0,18
Total Options				72 654,25		0,26
Liquidités						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	700,00	700,00	EUR	0,00
Total APPELS DE MARGES				700,00		0,00

EQUI CONVERTIBLES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
AUTRES						
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-2 212,20	-2 212,20	EUR	-0,01
Total AUTRES				-2 212,20		-0,01
BANQUE OU ATTENTE						
	BANQUE CHF NEWEDG	PROPRE	-7 222,78	-7 470,04	CHF	-0,03
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	21 322,00	22 051,92	CHF	0,08
	BANQUE EUR NEWEDG	PROPRE	97 049,18	97 049,18	EUR	0,35
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	681 771,69	681 771,69	EUR	2,47
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	71 095,57	82 231,34	GBP	0,30
	BANQUE USD SGP	PROPRE	-838 460,49	-791 448,45	USD	-2,87
Total BANQUE OU ATTENTE				84 185,64		0,31
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-44 040,35	-44 040,35	EUR	-0,16
	PRN-1COMGESTADM	PROPRE	-1 186,12	-1 186,12	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-45 226,47		-0,16
Total Liquidites				37 446,97		0,14
Futures						
Taux (Livraison du sous-jacent)						
RX111223	EURO BUND 1223	PROPRE	-5,00	-700,00	EUR	-0,00
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				-700,00		-0,00
Total Futures				-700,00		-0,00
Coupons						
Obligation						
CH1105195684	DUFNSW CV 0.75% 26	ACHLIG	1,00	775,67	CHF	0,00
FR0013418795	ORPEA CV 0.375% 27	ACHLIG	4 112,00	803,61	EUR	0,00
Total Obligation				1 579,28		0,01
Total Coupons				1 579,28		0,01
Change a terme						
Change a terme						
	OVCT 231005 CHF/EUR	RECU	220 780,72	220 780,72	EUR	0,80
	OVCT 231005 CHF/EUR	VERSE	-210 000,00	-217 248,05	CHF	-0,79
	OVCT 231005 GBP/EUR	RECU	502 894,57	502 894,57	EUR	1,82
	OVCT 231005 GBP/EUR	VERSE	-430 000,00	-497 248,26	GBP	-1,80
	OVCT 231005 USD/EUR	RECU	1 304 187,84	1 304 187,84	EUR	4,73

EQUI CONVERTIBLES

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 231005 USD/EUR	VERSE	-1 400 000,00	-1 321 205,69	USD	-4,79
<i>Total Change a terme</i>				-7 838,87		-0,03
<i>Total Change a terme</i>				-7 838,87		-0,03
Total EQUI CONVERTIBLES				27 562 536,40		100,00

